

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE PELOTE



Une **Section Sportive Scolaire** contribue tout d'abord à l'épanouissement et l'intégration sociale de nos lycéens en pleine construction identitaire.

Au delà d'une pratique sportive reconnue comme enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel, elle contribue à la formation du citoyen, notamment au sein de l'Association Sportive de l'établissement avec une participation obligatoire aux compétitions de pelote et à leur organisation.

Le **suivi scolaire** et le **suivi médical** encadrent le parcours de chaque élève, en liaison avec les familles.

Ce **dispositif de réussite** et de valorisation des compétences vise la possibilité d'atteindre le haut niveau, en partenariat avec les clubs.

L'**autonomie** de chaque élève y est un point central et un gage de réussite.

Élèves concernés : filles et garçons internes ou demi-pensionnaires

Le bassin de recrutement de la Section Pelote s'étend au-delà du secteur souletin en proposant aux PILOTARIS (lycéens ou futurs lycéens) basques, béarnais, landais, bigourdans, girondins (ou autres...) des études générales, technologiques ou professionnelles.

- 2ndes, 1ères et Terminales du Lycée du Pays de Soule à CHÉRAUTE (possibilité internat) :
 - filières générales S, ES et L.
 - filière technologique STI2D (SIN et ITEC).
- 2ndes, 1ères et Terminales du LP Champo à MAULÉON (possibilité internat) :
 - filières Bac Professionnel Maintenance (Matériel Agricole, Travaux Publics, Parc et Jardins **OU** Moto)
 - filières CAP Maintenance (Matériel Agricole, Travaux Publics **OU** Moto)

Recrutement :

Il est organisé en 2 étapes:

1. Dépôt des candidatures pour le 9 mai 2018 (dossier à télécharger sur les sites www.lyceedupaysdesoule.fr ou www.lycee-champo.fr).
2. Journée de sélection le mercredi 23 mai 2018 à Mauléon :
 - épreuves techniques
 - tests physiques
 - entretien

Fonctionnement :

Chaque élève pratique 3h d'activité sportive avec la section pelote. Elles sont inscrites dans son emploi du temps (en plus des 2h d'EPS) :

- 1h de préparation physique (prof d'EPS)
- 2h de pratique technique
 - spécialité main nue (éducateur sportif)**OU**
 - spécialités paleta gomme creuse (baline) et/ou gomme ou cuir (prof d'EPS)



Horaires :

- Mardi 18h-19h : préparation physique
- Jeudi 18h-20h : entraînement technique

Lieux de pratique :

- Gymnase de Champo et extérieur (prépa physique)
- Jai alai
- Mur à gauche Chéraute
- Trinquet de Mauléon ou Garindein



Orientation scolaire :

Les **candidats**, actuellement en **classe de 3ème**, vont suivre des **démarches d'orientation** dans leur établissement.

Il faudra, si possible, attendre les résultats de la **journée de sélection** (fin mai) pour remplir le dossier scolaire d'orientation.

Si vous êtes retenus, plusieurs cas peuvent se présenter :

- Cas n°1 : votre lycée de secteur est le Lycée du Pays de Soule.
Le candidat inscrit sur la pochette de son dossier d'orientation (en rouge en haut à gauche) la mention « SSS Pelote CHÉRAUTE ».
- Cas n°2 : votre lycée de secteur n'est pas le Lycée du Pays de Soule.
Le candidat doit obtenir une dérogation afin d'intégrer le lycée du Pays de Soule et donc la section pelote. Portez la mention « SSS Pelote CHÉRAUTE » en rouge en haut à gauche sur votre dossier d'orientation.
Attention, il faut prévoir un lycée de repli dans votre secteur au cas où votre demande de dérogation n'est pas acceptée.
- Cas n°3 : votre demande d'orientation scolaire concerne un bac professionnel ou un CAP au lycée JP Champo à MAULÉON.
Si votre demande est acceptée, vous intégrerez la section pelote. Il faudra porter la mention « SSS Pelote MAULÉON » sur votre dossier scolaire, en rouge en haut à gauche.
Attention, il faut prévoir d'autres possibilités d'orientation au cas où votre demande scolaire n'est pas acceptée. Mais vous ne pourrez alors pas entrer dans la section pelote.

Les **lycéens**, actuellement en classe de **2nde** et **1ère générales ou technologiques**, peuvent également candidater pour intégrer la section pelote. Il leur faut tout d'abord passer les tests de sélection. S'ils sont retenus, les démarches à effectuer sont décrites dans les cas n°1 ou n°2.

Pour les candidats scolarisés **hors Pyrénées Atlantiques**, il faudra vous assurer que votre dossier a bien été transmis à l'Inspection Académique de Pau (2, place d'Espagne – 64038 PAU CEDEX – Tél : 05 59 82 22 00).

INFO COMPLÉMENTAIRE: option facultative EPS au baccalauréat

La pratique plus intense et régulière de la pelote en section sportive doit logiquement amener le pilotari à améliorer ses performances en club. Si le joueur, par ses bons résultats sportifs, obtient le statut de **Sportif de Haut Niveau fédéral**, il pourra s'inscrire à l'épreuve d'option facultative EPS en tant que SHN et obtenir d'office un 16/20 en pratique. Il lui restera un oral à passer, noté sur 4 points, durant son année de terminale.

Il en est de même pour l'obtention du statut de **Sportif de Haut Niveau scolaire** via les compétitions UNSS (podium au championnat de France).

Cette note compte pour les épreuves du baccalauréat avec un coefficient 2 (bac général et technologique) ou coefficient 1 (bac professionnel).



Nicolas FAURE, coordonnateur
Section Sportive Scolaire Pelote